

# Compte-rendu du 1<sup>ER</sup> CONSEIL D'ÉCOLE

## Jeudi 20 octobre 2022

### Ont été invités :

M Bonnet, Inspecteur de l'Education Nationale  
M. Bazile, maire de Bignoux  
M. Neveu, premier adjoint  
Mmes et MM les représentants de parents  
Mmes et M. les enseignants

### Présents :

Les représentants de la mairie : M. Bazile,  
Les représentants de parents d'élèves : M. Bernuchon, M. Bregeon, M. Farrugia, Mme Germain et Mme Richard  
Les enseignants : Mme Bonnet, M. Bourriaud, Mme Charlot, Mme Colin, Mme De Bruyne

### Sont excusés :

M. Bonnet  
M. Neveu  
Mme Kaczmaryk, enseignante

Mme Colin souhaite la bienvenue aux nouveaux collègues professeurs des écoles et à Mme Richard, les nouveaux membres du conseil d'école et remercie les parents d'élèves pour leur nouvel investissement cette année.

Secrétaire : Guilhem Farrugia

Début de séance à 18h

Rappel de l'ordre du jour

- Rôles et attributions du Conseil d'école ; résultats des élections
- Effectifs et répartition de la rentrée 2022
- Organisation du temps scolaire et péri-scolaire
- Sécurité et hygiène à l'école
- Approbation du règlement intérieur
- Bilan des comptes relatifs au fonctionnement de l'école
- Présentation des projets de l'année

En préambule, vote à l'unanimité du PV du conseil d'école du 30/06/22

### 1. Résultats des élections

Les élections se sont déroulées par correspondance le vendredi 7 octobre 2022 ; 151 inscrits, 87 votants, 17 blancs/nuls soit 70 suffrages exprimés (soit 58% des inscrits) (70% en 2021, 65% en 2020, 78% en 2019).

Ont été élus Mme Germain, M. Farrugia, M. Bregeon et M. Bernuchon. Les 5 sièges n'étaient pas pourvus. Mme Richard s'est portée volontaire pour le tirage au sort afin d'assurer la parité nb de titulaire/nb de classes. Elle rejoint l'équipe de parents initialement élus.

Merci aux parents pour leur engagement envers l'école.

Titulaires	Suppléants
C. Germain G. Farrugia N. Bregeon S. Bernuchon C. Richard	

### Rôle et attributions du conseil d'école

Les attributions du conseil d'école sont définies par [les articles D411-1 et suivants du code de l'éducation](#).

### 2. Effectifs et répartition

La rentrée s'est faite avec 105 élèves répartis sur 5 classes, 102 élèves en juin 2022 soit 78 familles.

Effectif et Répartition des élèves 2022-2023									
Noms des enseignants	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Effectif des classes
Mme Charlot	13	7							20
Mme Bonnet		8	14						22
Mme De Bruyne				6	14				20
M. Bourriaud						16	6		22
Mme Colin Mme Kaczmaryk (les vendredis et 1 mercredi sur 4)							10	11	21

La loi Pour une Ecole de la confiance : n°2019-791 du 26 juillet 2019, parue au JO le 28 juillet et applicable depuis la rentrée sept 2019. [Renvoi à l'article Légifrance Article L113-1 et suivants et L131 et suivants du code de l'éducation](#).

La loi dit notamment que l'instruction est obligatoire à 3 ans. Tous les enfants qui atteignent l'âge de 3 ans au cours de l'année civile sont soumis à cette obligation à compter du jour fixé pour la rentrée scolaire de l'année civile concernée. Il faut donc entendre l'année des 3 ans. Concrètement sont concernés par la rentrée 2022, les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 déc 2019. Les enfants nés en 2020 seront accueillis en PS en septembre 2023.

Une demande de scolarisation à partir de janvier 2023 pour un élève né en 2020 est à l'étude. Il est déjà scolarisé sur une autre commune en TPS. La demande est à l'étude et décision d'admission sera prise par les enseignants, après concertation. Au préalable, comme cette demande relève d'une dérogation, la demande d'inscription sera examinée par la mairie.

Une famille quitte l'école en cette fin de période : -1 en MS dans la classe de Mme Charlot et -1 en CP.

En ce qui concerne le partage du groupe de CM1 : des projets communs permettent d'associer tous les CM1. L'organisation du service de cantine permet aux CM1 de se retrouver. Les deux groupes de CM1 ont respectivement trouvé un équilibre.

**Concernant la prévision des effectifs pour la rentrée 2023-2024 :**

11 CM2 vont partir au collège

Enfants nés en 2020 sur la commune : 8 arrivent en PS

**3. Organisation du temps scolaire pour 2022-2023**

Organisation (24h hebdo +1h d'APC)			
lundi	9h-12h	13h30-16h	
mardi	9h-12h	13h30-16h	APC Ecole 16h-16h45
mercredi	9h-11h	TAP Mairie 11h-12h	
jeudi	9h-12h	13h30-16h	APC Ecole 16h-16h45
vendredi	9h-12h	13h30-16h	

Le mercredi, la récréation est positionnée de 10h45 à 11h.

APC : les lundis et jeudis de 16h à 16h45.

36h dans l'année. 36 semaines d'école à raison 1h30/semaine donc pas toutes les semaines de l'année. Choix de ne commencer qu'après les vacances de la Toussaint, se laisser le temps d'une première évaluation. Quelques élèves de CP absents pendant les évaluations repères ont pu passer ces évaluations sur des temps d'APC en septembre. Les parents étaient demandeurs.

Les activités qui restent facultatives vont débiter la deuxième semaine après les vacances.

Les enfants fonctionnent en groupe restreint.

La priorité est toujours la lecture, conformément à la demande institutionnelle.

**Organisation du temps périscolaire**

M. le maire prend la parole pour préciser des informations sur les points suivants :

**Les TAP :**

Ils ont commencé fin septembre. Les retours manifestent que les activités se passent bien et sont appréciées par les enfants. Il y a de nouvelles activités cette année. Il y a un engagement des familles pour la période. Dès lors que l'enfant est inscrit, les TAP sont facturés pour tous les mercredis de la période correspondante. L'organisation n'est

pas par classe mais par niveaux.

#### La cantine et services des agents :

Les deux services fonctionnent bien. Au niveau du personnel et de la réorganisation des services des agents, il y a un recrutement qui est encore en cours. Des entretiens vont avoir lieu. Il y a peu de candidats pour ce contrat de 32h/semaine, pour des tâches de service à la cantine, de ménage et de surveillance à la garderie. Le service civique pourrait également être envisagé ponctuellement.

Il y a aura une stagiaire en CAP petite enfance, qui arrivera à la rentrée, jusqu'à mi-janvier et qui sera affectée sur des temps scolaires et périscolaires.

#### 4. Hygiène et sécurité des locaux :

**Exercice incendie** : Un premier exercice réalisé le 1er octobre, pendant un temps de récréation. Tous se sont rassemblés sur le point de rassemblement du stade. L'alarme n'a pas été entendue par les enfants qui jouaient sur le plateau du haut.

2 points de rassemblement

Quand élèves dans le bâtiment principal ou en récré en extérieur, ils se rassemblent sur le stade  
si CM en classe, ils se rassemblent sur le parking

**Exercice « intrusion »** sera réalisé au cours de la prochaine période. Il y a deux attitudes possibles et deux protocoles possibles, au choix de l'adulte responsable : s'échapper ou s'enfermer.

L'équipe enseignante remercie la mairie pour les travaux réalisés cet été pour l'aménagement de la classe des CP-CE1 et dans l'ancienne classe des CE qui redevient une classe pour des élèves de maternelle. Remerciements également pour le mobilier neuf dans la classes des CP-CE1.

#### **Reste des points à revoir et travaux demandés :**

- Placard dans la salle informatique pour pouvoir ranger la salle jaune.
- Portillon et grillage côté salle jaune.
- Grillage entre rampe et extérieur dangereux + grillage entre zone gravier des mater nelles et du parking, à côté de la classe des CM.
- Robinet et chasse d'eau des toilettes + distributeur de papier.

M. le maire explique que les postes de budgets prioritaires sont ceux qui relèvent des économies d'énergie, notamment le chauffage.

#### 5. Vote du règlement intérieur

Lecture et discussion, notamment reformulation paragraphe 3.

Le nouveau règlement est adopté.

Il sera modifié et transmis aux parents (affichage, mail et site d'école) avec la charte de la laïcité.

#### 6. Les finances :

Au 31 août 2022, solde de la coopérative scolaire : + 6 446,40 euros

1 séance cinéma 2021-2022	- 115
Adh OCCE + assurance 2022-2023	- 228
Tr classe transplantée 2021-2022	- 1 970
achat matériel cour	-184
2 tr 2021-2022 (mairie ?)	-320

à ce jour + 3629,40 euros

Participations des parents à la prochaine période des parents

2021-2022	25 familles sur 75	33%
2020-2021	21 familles sur 68	30%
2019-2020	45 familles sur 66	68%
2018-2019	50 familles sur 71	70%
2017-2018	40 familles sur 73	62%
2016-2017	48 familles sur 73	66%
2015-2016	56 familles sur 74	75%
2014-2015	58 familles sur 78	74%
2013-2014	70 familles sur 79	89%

L'équipe enseignante remercie les financeurs :

- La mairie : fournitures, mobilier, participation aux transports, transport pour la piscine.
- L'APE

### 7. Présentation des projets pour 2022-2023

**Anglais renforcé** : toute l'école est engagée pour une deuxième année.

Formation à destination des enseignants, accompagnement de la conseillère pédagogique départementale.

Priorité des écoles engagées dans le dispositif pour l'accueil d'assistant. Esther intervient de façon hebdomadaire, les mardis toute la journée, dans chacune des 5 classes. 30 à 45 min en PS-MS et MS-GS, 45 min CP-CE1, 1h en CE2-CM1 et CM1-CM2.

Impulsion sur la participation à des projets.

Objectif : plus d'anglais pour les élèves

Dans les textes : l'apprentissage débute en C2 avec 1h30 hebdo en C2 et en C3. Recherches montrent l'intérêt de commencer plus tôt pour s'ouvrir à l'autre, découvrir une autre langue, culture, améliorer les capacités d'écoute, susciter l'envie...

Avec Anglais renforcé : 15 min par jour en mater + 1 séance en DNL, 15 à 20 min par jour en C2 et jusqu'à 30 min C3  
Avec 1 séance de 30 min en DNL par jour

**Watty à l'école** : Toute l'école est engagée

3 ateliers sur des thématiques de la transition énergétique proposés et financés par [GrandPoitiers](#)

- Atelier 1 : Les déchets
- Atelier 2 : L'énergie
- Atelier 3 : L'éco mobilité

Salomé Jos, animatrice du CPIE Seuil du Poitou, interviendra 3 fois dans chacune des 5 classes à raison d'1h en maternelle et 1h à 1h30 en élémentaire. 1ères dates jeudi 17/11 pour les maternelles et la classe CP-CE1 et jeudi 24/11 pour les CE2 et CM. Atelier 2 en janvier et Atelier 3 en avril/mai.

**Médiathèque** : Les enseignants souhaiteraient que les élèves puissent bénéficier d'un créneau tous les 15 jours à la médiathèque. Les élèves sont demandeurs. La mairie va examiner les possibilités de créneau.

**Poulailler** : les poules seront de retour après les vacances.

### Depuis la rentrée :

- Les Petits Débrouillards avec Energies Tour pour les CE2 et les CM, lundi 12 septembre

- Participation à la fête de la Science :

ma 11/10 MS-GS-CP-CE1 : Planétarium et musée

j 13/10 CE2-CM1-CM2 : La chimie amusante et Planétarium

- Participation à la semaine du goût pour les élèves de maternelle : cuisine et goûter partagé (cuisine dans les classes d'élémentaire 1 fois par période pour fêter les anniversaires)

à venir :

- ✓ Piscine pour les CP-CE1-CM1-CM2 les mardis après-midi du 3 janvier au 4 avril 2023 soit 12 séances.  
Date d'agrément communiquées dès connaissance. 2 personnes ont reçu l'agrément en ce début d'année. Nous les remercions pour leur investissement ainsi que toutes celles qui ont déjà les agréments (piscine et vélo). Pour rappel, l'agrément est valable à vie et permet la prise en charge dans l'eau d'un petit groupe d'élève ou l'encadrement pour les sorties sur route à vélo.  
Pour la piscine, cette année, 46 élèves seront dans l'eau. 2 MNS : 1 avec 1 groupe en apprentissage, 1 en surveillance. 2 enseignantes et les parents agréés. Il faudra aussi systématiquement un homme pour le vestiaire garçon (pas besoin d'agrément pour le vestiaire).
- ✓ USEP pour les 5 classes : licences financées par l'APE. Licence donnera droit à chaque enfant à la carte passerelle : possibilité pour ces élèves de tester différents sports à raison d'une à trois séances gratuites par clubs (à voir avec le club concerné), opération ouverte au cours de l'ensemble de l'année scolaire.
- ✓ Intervention dans les classes des CE2-CM1 et des CM1-CM2, d'étudiants de la faculté des sports qui vont passer le CRPE (stage 1 semaine avant vacances de Noël et 3 semaines avant vacances de Printemps)  
  
SOP même semaine que la semaine des langues, du 3 au 8 avril : thématique de l'inclusion  
Les étudiants STAPS devraient être présents pendant cette semaine.  
Course solidaire au profit de l'hôpital pour les enfants ?
- ✓ 2 séances cinéma pour les maternelles (école et cinéma).
- ✓ Soirée de Noël organisée par l'APE : soirée du 8 décembre à la salle socio, 18h30.
- ✓ Défilé de printemps vendredi 31 mars 2023.
- ✓ Fête de fin d'année : samedi 24 juin.

Le prochain conseil d'école aura lieu le 2 mars 2023 à 18h.

Fin de séance à 21h.

Le secrétaire  
M. Farrugia



La présidente  
Mme Colin

